

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021

| | | |
|--------------------------|--|---------------|
| Domaine | Design et Arts Visuels | |
| Filière | Communication Visuelle | |
| Orientation | Photographie | |
| Titre du module | Pratique et technologie photographiques II | |
| Code | 2CVph21 | DCV303234FE20 |
| Type de formation | Bachelor | |
| Semestre | Semestre 4 | |
| Crédits ECTS | 6 | |
| Prérequis | Aucun | |
| Langue | Français | |
| Lieu | ECAL | |

| | |
|--|--|
| Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage | <p>Le module, qui s'articule en deux unités d'enseignement, permet aux étudiant·e·s d'acquérir des compétences de niveau professionnel dans les domaines de la photographie éditoriale, documentaire et commerciale. Il confirme et renforce également leurs compétences spécifiques en photographie, tant du point de vue technique que professionnel.</p> <p>a) Pratique photographique: ce cours renforce la capacité des étudiant·e·s pour la conception, la réalisation et la production de projets complexes, à partir de thématiques données. Il complète leurs connaissances et compétences en gestion de projets.</p> <p>b) Atelier intervenant: ce cours amène les étudiant·e·s à conforter et finaliser leur démarche de création originale dans la photographie éditoriale et/ou artistique.</p> |
| Contenu et formes d'enseignement | <p>a) Pratique photographique (5 jours & 1 semaine bloc): à travers la réalisation, la gestion et la finalisation de projets complexes, les étudiant·e·s complètent les divers aspects liés à la conception, la production et la réalisation d'un travail photographique. Le cours approfondit, en outre, les aspects techniques et pratiques liés à l'activité professionnelle de photographe de mode.</p> <p>b) Atelier intervenant (5 jours & 1 semaine bloc): articulé en deux à trois sessions de deux jours, le cours, basé sur des thématiques données par l'enseignant·e, instaure un dialogue critique, tant collectif qu'individuel sur chaque projet.</p> |
| Formes d'évaluation et de validation | <p>Les travaux réalisés dans chaque unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre.</p> <p>L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·e·s aux cours.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.</p> |
| Modalités de rattrapage | <p>Remédiation possible en fin de semestre. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisantes, le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.</p> |
| Enseignant·e·s | <p>a) Nicolas Coulomb & Florence Tétier</p> <p>b) Intervenant·e·s</p> |

| | | |
|------------------------------|--------------|------------------------|
| Responsable du module | Milo Keller | |
| Descriptif validé le | 13 août 2020 | Par Milo Keller |